



QUESTION ECRITE

Auteur David Guglielmina, Les Vert.e.s
Objet Prescription/distribution Distraneurin dans les EMS Valaisans
Date 14/09/2022
Numéro 2022.09.375

Dans le Nouvelliste du 16.11.2019 un article intitulé « Ces sédatifs qui règnent sur les homes Valaisans » nous apprenions que selon un rapport « confidentiel » de PharmaValais, un sédatif, la Distraneurin arrive en deuxième position juste après le Paracetamol en matière de prescription/distribution. Nous apprenions également que La PHEL (Pharmacie des hôpitaux de l'Est lémanique) recommande de ne l'administrer que sur des périodes très brèves et à faible dose. La position de la Ministre de la santé en charge en 2019 était de, je cite : « afin de pouvoir analyser des données probantes, une étude plus approfondie va être effectuée, en collaboration avec les médecins et les pharmaciens », confirmant ainsi qu'il s'agit d'un problème de santé publique.

Conclusion

Quels est la quantité effective et l'évolution des prescriptions par EMS et en moyenne de la Distraneurin (capsule et sirop y.c. en médicament de réserve) depuis 2019 ?